

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

The logo for S&D, featuring the letters 'S' and 'D' in a bold, sans-serif font, with an ampersand between them.

by **CSiD**
CREATIVE SOLUTIONS
FOR INDUSTRIAL DESIGN

Toute commande entraîne de plein droit l'adhésion de l'acheteur aux présentes conditions générales. Les conditions générales de l'Acheteur ou de tierces firmes qui dérogeront aux présentes conditions générales ou à des conventions particulières ne pourront engager le Vendeur, même si l'acheteur s'y réfère et si le Vendeur ne le conteste pas expressément. Seule une modification préalable d'un commun accord et par écrit pourra y déroger.

Modification des articles Conclusion de la vente ou du marché Prix	Page 2
Délais de livraison	Page 3
Retours Réserve de propriété	Page 4
Garanties	Page 5
Mise à disposition de biens : échantillons, modèles de démonstration	Page 6
Paiement	Page 7
Annulation de la vente Force Majeure Loi du contrat - Attribution de juridiction	Page 8

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



by **CSID**
CREATIVE SOLUTIONS
FOR INDUSTRIAL DESIGN

MODIFICATION DES ARTICLES

La S.A.S. CSID pourra être amenée à apporter sans préavis des modifications dans les caractéristiques des articles figurant dans son catalogue ou sur le site internet, ou à cesser la fabrication. Dans ces hypothèses, S.A.S. CSID ne sera pas tenu de fournir des articles ainsi supprimés ni de fournir des articles conformes aux anciennes spécifications, la responsabilité de la S.A.S. CSID ne pouvant être engagée de ce fait.

CONCLUSION DE LA VENTE OU DU MARCHÉ

À défaut de confirmation écrite de la commande par notre entreprise, celle-ci n'est liée par les engagements pris par ses représentants qu'à l'expiration d'un délai de 6 jours ouvrables à compter de la prise de ces engagements, sauf désaccord notifié par écrit au client dans ce délai.

De même, toute commande adressée par l'Acheteur à la S.A.S. CSID, par voie postale, par mail, par télécopie, ne sera valide qu'en cas d'accusé de réception de commande de la S.A.S. CSID ou d'expiration du délai de 6 jours ouvrables.

PRIX

Les prix et conditions de vente applicables à toute commande ou marché sont ceux en vigueur à la date d'acceptation de la commande par nos soins. En cas de modification des coûts de main d'oeuvre, de matériaux ou d'autres éléments, les parties contractantes s'engagent à renégocier les prix. Nos offres sont valables pour une durée de 30 jours. Passé ce délai, l'offre sera non avenue, sauf spécification contraire sur nos correspondances commerciales. Les prix et conditions de vente acceptés par la S.A.S. CSID ne sont valables que pour la commande ou le marché qu'ils concernent. Les ordres ne deviennent définitifs qu'après acceptation écrite de la S.A.S. CSID.

Sauf conditions particulières, les prix s'entendent en euros. Sauf spécifications, les prix s'entendent hors frais de port. Le service commercial étudiera avec l'Acheteur les coûts liés au transport.

Nous n'avons aucune obligation de vous fournir le produit à un prix erroné (plus bas), même après vous avoir envoyé un Bon de Commande, si l'erreur de prix est évidente et sans équivoque et a pu être reconnue comme erreur par vous.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

The logo consists of the letters 'S' and 'D' in a bold, sans-serif font, with an ampersand (&) between them. The entire logo is enclosed in a thin black rectangular border.

by **CSID**
CREATIVE SOLUTIONS
FOR INDUSTRIAL DESIGN

DÉLAIS DE LIVRAISON

Les délais de livraison mentionnés sont des délais à titre indicatif et ne sont pas de rigueur à la date d'acceptation de la commande par nos soins. En cas de retard dans la livraison, le client ne pourra en aucuns cas réclamer des dommages intérêts ou indemnités quels qu'ils soient, ni refuser la marchandise.

En aucuns cas nous ne pourrions être tenus pour responsables des retards provenant du fait d'autres entreprises (fabricants, transporteurs) ou consécutifs à des grèves ou des « lock out » survenus dans l'entreprise la S.A.S. CSID. Le délai de livraison sera considéré comme respecté si le Vendeur a expédié la marchandise le dernier jour du délai convenu.

En cas de modification ultérieure de la commande, le Vendeur ne sera plus tenu au délai de livraison accordé et confirmé avant la modification. Au cas où la marchandise ne serait pas livrée dans les délais fixés, l'Acheteur devra consentir au Vendeur, par lettre recommandée, un délai supplémentaire de 14 jours avant d'annuler la commande. La commande ne sera considérée comme annulée qu'après l'expiration de ce délai.

La S.A.S. CSID se réserve la possibilité d'effectuer des livraisons partielles avec facturation correspondante; dans ce cas, l'Acheteur ne pourra, en aucun cas, se prévaloir de l'attente du solde de sa commande pour différer le paiement correspondant.

Nos marchandises voyagent aux risques et périls de

l'Acheteur (Article 100 du code du commerce) à qui incombe, comme destinataire, de n'en donner décharge au transporteur qu'après s'être assuré qu'elles ont été remises complètes et en bon état.

Le destinataire qui réceptionne les marchandises transportées, doit vérifier que le contrat de transport a été correctement exécuté et, dans la négative, il doit :

- Établir de façon certaine la nature et l'importance du dommage au moment de la livraison en présence du livreur. Refuser la livraison et émettre obligatoirement une réserve en indiquant la mention suivante : « Refus de réception pour cause de colis et marchandise abimés. » Le destinataire dispose alors de 48H pour nous transmettre par mail les informations concernant le/les dégât(s) constaté(s), avec en pièce jointe votre signature sur le document de transport ou le document spécifique joint à votre commande lors de la livraison avec les photos de(s) produit(s) démontrant avant montage les endommagements réclamés.

- La S.A.S. CSID notifiera alors au transporteur, au plus tard dans les 48h suivant la réception des objets transportés, la protestation motivée par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée exigée à peine de forclusion par l'article 102 du Code du Commerce.

Si vous ne fournissez pas tous ces documents, nous n'accepterons pas de réclamation sur les dommages dus au transport.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

The logo consists of the letters 'S' and 'D' in a bold, sans-serif font, with an ampersand (&) between them. The entire logo is enclosed in a thin black rectangular border.

by **CSID**
CREATIVE SOLUTIONS
FOR INDUSTRIAL DESIGN

RETOURS

Aucun retour ni reprise de marchandises ne peut-être accepté sans autorisation préalable de notre part. Aucune reprise ne sera acceptée pour les marchandises de fabrication spéciale ou des marchandises ne figurant ni au barème ni au catalogue en vigueur. Pour pouvoir bénéficier d'un retour, l'Acheteur doit nous aviser sans retard, maximum 8 jours après la livraison et par écrit LRAR des vices qu'il impute aux marchandises et fournir toutes justifications quant à la réalité de ceux-ci. Il doit nous donner toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices et pour y porter remède, il doit en outre s'abstenir, sauf accord express de notre part d'effectuer ou de faire effectuer par un tiers la réparation. Dans le cas d'acceptation du retour, l'Acheteur devra procéder au renvoi de la marchandise défectueuse et/ou non conforme pour que à réception nous puissions renvoyer la marchandise de remplacement conforme. Toute garantie est exclue pour les incidents tenant des cas fortuits ou de force majeure, provenant de négligences, d'utilisation défectueuse ou non conforme à nos spécifications et à notre accord. Cette garantie n'est pas exclusive des garanties légales en cas de vices cachés, dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

La propriété des marchandises vendues sera transférée à l'Acheteur une fois effectué le paiement complet du prix (loi N° 80335 du 12 mai 1980). Attention la remise d'un titre créant une obligation de payer (traite ou autre...) ne constitue pas paiement au titre de clause. En cas de non-paiement par l'Acheteur, le Vendeur sans perdre aucun autre de ses droits, pourra exiger par lettre recommandée avec accusé de réception, la restitution des biens en parfait état d'origine aux frais et risques de l'Acheteur. Si l'Acheteur fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, la S.A.S. CSID se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les marchandises vendues et restées impayées. Sauf accord de la S.A.S. CSID, l'Acheteur s'interdit de revendre ou de modifier la marchandise tant qu'il n'en aura pas intégralement réglé le prix.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

The logo for S&D, featuring the letters 'S' and 'D' in a bold, sans-serif font, with an ampersand between them.

by **CSiD**
CREATIVE SOLUTIONS
FOR INDUSTRIAL DESIGN

GARANTIES

Notre garantie commerciale est limitée à 24 mois à compter du jour de la livraison. L'acheteur perd le bénéfice de la garantie dans les cas suivants :

- En cas d'erreur de manipulation ou de montage
- Si les vices de fonctionnement résultent d'une intervention sur les biens, effectuée sans autorisation
- En cas d'usure normale du bien comme par exemple la décoloration ou l'étirement d'un revêtement
- En cas d'une négligence
- En cas de défaut d'entretien de l'objet
- En cas de détérioration provoquée par des causes étrangères aux qualités intrinsèques de l'article, comme l'usage de produits d'entretien non adaptés, ou l'exposition prolongée aux rayons solaires ou lunaires

Indépendamment de la garantie commerciale, nous appliquons en tout état de cause la garantie légale aux termes de laquelle nous garantissons l'acheteur contre toutes les conséquences des défauts et vices cachés que seraient susceptibles de révéler les marchandises vendues dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1649 du code civil sous réserve qu'ils nous soient signalés dès leur apparition ainsi que la garantie légale de conformité du bien au contrat. En ce qui concerne nos produits réalisés à partir de matériaux naturels susceptibles de contenir des variations ou des nuances de teinte ou de matière, la garantie contre les vices cachés ne pourra s'appliquer :

- En cas de différence de nuance de coloris par rapport à l'échantillon vu sur notre catalogue, boutique et sur les outils de démonstration mis à disposition de notre équipe commerciale et de nos revendeurs, où accepté en écrit par vous, la qualité, quant à elle, sera conforme à l'échantillon signé par vous
- En cas de différence de matières et/ou de motifs par rapport au produit vu sur notre catalogue, boutique et sur les outils de démonstration mis à disposition de notre équipe commerciale et de nos revendeurs, et ceci pour tous les produits d'origine naturelle tels que la pierre, le bois, le cuir, le marbre.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

The logo consists of the letters 'S' and 'D' in a bold, sans-serif font, with an ampersand (&) between them. The entire logo is enclosed in a thin black rectangular border.

by **CSID**
CREATIVE SOLUTIONS
FOR INDUSTRIAL DESIGN

MISE À DISPOSITION DE BIENS : ÉCHANTILLONS, MODÈLES DE DÉMONSTRATION

Outre les conditions applicables aux livraisons de biens des conditions spécifiques s'imposent à l'Utilisateur de produits mis à sa disposition par la S.A.S. CSID.

L'Utilisateur s'engage à consacrer le matériel à l'utilisation exclusive conforme à nos spécifications et à notre accord. Une utilisation inadaptée et/ou à l'encontre des intérêts de l'entreprise la S.A.S. CSID entraînerait la reprise immédiate du matériel. Le matériel est confié à la garde de l'Utilisateur qui en est seul responsable, notamment en cas de destruction ou de disparition totale ou partielle. L'Utilisateur répond également seul des dommages de toute nature que ledit matériel peut causer à des tiers. L'Utilisateur agissant tant pour lui-même que pour le compte de la S.A.S. CSID s'engage à couvrir par les assurances correspondantes tous les risques de responsabilité civile, vol, incendie, etc. résultant pour lui de la détention et de l'utilisation du matériel. Cette assurance doit être en principe illimitée pour les risques corporels, et doit couvrir la dégradation, perte ou destruction du matériel à hauteur de 1000€.

Le matériel est mis à disposition en bon état, avec ou sans défaut constaté le jour de la mise en service avec l'Utilisateur et le Vendeur.

En cas de non observation d'une quelconque des conditions précitées, y compris en terme de paiement ou de toute autre défaillance de l'Utilisateur, la S.A.S. CSID se réserve le droit de récupérer immédiatement les bien mis à disposition.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

The logo for S&D, consisting of the letters 'S' and 'D' in a bold, sans-serif font, with an ampersand between them.

by **CSID**
CREATIVE SOLUTIONS
FOR INDUSTRIAL DESIGN

PAIEMENTS

La date d'émission de la facture constitue le point de départ de tout délai de paiement. Sauf convention expresse, toutes nos factures sont payables à 45 jours. Tout retard de paiement est passible de plein droit, et sans qu'il soit besoin de mise en demeure, d'intérêts de retard. Notre acceptation préalable et écrite des conditions de paiement particulières ne constitue ni dérogation ni novation aux présentes conditions générales.

Tout paiement n'est réputé réalisé dans les délais qu'au moment de l'encaissement effectif de l'intégralité des sommes facturées à l'échéance prévue.

a) Pénalités – Conformément aux dispositions des alinéas 2 et 3 de l'article 33 modifié de l'ordonnance du 1er décembre 1986, des pénalités seront appliqués au montant hors taxes de la facture dans le cas où le paiement ne sera pas intervenu dans le délai de règlement fixé par les présentes conditions générales et les sommes dues deviendront immédiatement exigibles.

Ces pénalités de retard, porteront, sur les sommes dues, intérêt de plein droit au taux de base bancaire majoré de 5 points sans préjudice de l'exigibilité totale de la dette. Elles commenceront à courir, sans mise en demeure préalable du débiteur, dès l'expiration du délai de règlement prévu dans les conditions générales.

Si un délai de règlement plus long que celui prévu aux présentes conditions générales a été convenu en échange de contreparties réelles, ces mêmes pénalités

s'appliqueront, sans mise en demeure préalable du débiteur, dès le lendemain du jour mentionné comme la date de règlement sur la facture dès lors que le règlement ne sera pas intervenu à cette date.

Il en serait de même si une modification de la capacité légale ou de l'activité professionnelle du client, une cession, location ou apport en société de son fonds de commerce ou, s'il s'agit d'une société commerciale, une modification dans la personnalité de ses dirigeants ou dans la forme de cette société, modifiaient le crédit du client.

b) Clause pénale – En cas de non-paiement d'une échéance le débiteur sera déchu du bénéfice du terme et le créancier pourra exiger immédiatement le paiement immédiat du solde du prix restant dû. Dans ce même cas, le créancier pourra de surcroît réclamer au débiteur, à titre de clause pénale, une indemnité correspondant à 15% de ce solde, conformément à l'article 1226 du code civil.

c) Clause résolutoire – Le contrat sera résolu de plein droit, sans formalité ni mise en demeure, en cas de non-paiement du prix à l'échéance ou de non-respect, par le débiteur, d'une seule des conditions du contrat. Au surplus, les livraisons seront suspendues jusqu'au paiement intégral de toutes sommes dues avec les intérêts y afférents.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

The logo consists of the letters 'S' and 'D' in a bold, sans-serif font, with an ampersand (&) between them. The entire logo is enclosed in a thin black rectangular border.

by **CSID**
CREATIVE SOLUTIONS
FOR INDUSTRIAL DESIGN

PAIEMENT ANNULATION DE LA VENTE

Les événements susceptibles de modifier entièrement ou partiellement les bases de la vente de manière radicale, qu'elles concernent l'Acheteur ou le Vendeur et ses sous-traitants, autoriseront le Vendeur à adapter le contrat de vente, intégralement ou partiellement à la situation nouvelle. Toute revendication d'indemnisation sera, dans ces conditions, exclue.

En cas d'annulation de la vente par le client avant son exécution, le client doit demander par écrit l'accord du Vendeur. Pour cette annulation en cas d'accord du Vendeur le client devra supporter les frais engagés par le vendeur : frais de déplacements pour relevés sur site, maquette, dessins, bon à tirer, clichés, matières premières déjà achetées et heures de main d'oeuvre allouées en vue de la réalisation de la commande.

FORCE MAJEURE

La responsabilité de la S.A.S. CSID ne pourra être mise en oeuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. A ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

LOI DU CONTRAT - ATTRIBUTION DE JURIDICTION

La loi applicable aux contrats conclus avec la S.A.S. CSID est la loi française.

Toutes contestations relatives à un contrat de vente, aux présentes conditions générales de vente ou aux conditions particulières, seront de la seule compétence du Tribunal de commerce de PARIS (95300). Nos traites ou acceptations n'opèrent ni novation, ni dérogation, même en cas d'appel de garantie, de pluralité de défendeurs, etc. à cette clause attributive de compétence.